



Centres de Loisirs
2020 – 2021
Ville de Niort

Centre de Loisirs des Brizeaux

Mercredis de 2021

de 13h30 à 14h00 : accueil
de 14h à 16h : temps calme / activités
de 16h à 16h30 : goûter
de 16h30 à 18h30 : garderie

	mercredi 20/01	mercredi 27/01	mercredi 03/02	mercredi 24/02
2-3ans	Eveil musical Parcours motricité	Parcours motricité Eveil musical	Fresque: arbre d'hiver Parcours motricité	Activité manuelle : fleurs colorées Jeux géants
4-5ans	La danse des continents Activité manuelle : poignée de grelots	La danse des continents Activité manuelle : cadre fête de la musique	La danse des continents Activité manuelle : mini guitare	La danse des continents Activité manuelle : trompettes en carton
5-6 ans	Activité manuelle : Création tortues et coccinelles recyclées Séances initiation basketball	Activité manuelle : création de l'habitat de nos tortues et coccinelles Jeu du cerceau musical	Activité manuelle : réalisation de cartes « pour les copains » Jeux extérieurs	Atelier jeux de société Jeu du Beret

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30

(18H30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnels où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

N° : 05 49 33 59 70

Objectifs éducatifs généraux Ville de NIORT PEDT 2019-2022

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

